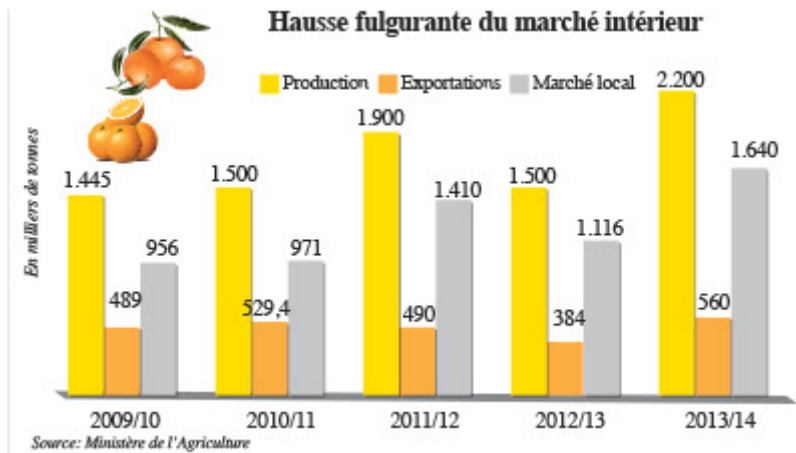


UN PLAN ANTI-CRISE POUR LES AGRUMES

RETOUR ANNONCÉ SUR LE MARCHÉ DE L'UE
CRÉATION DE PLATEFORMES COMMERCIALES DE PROXIMITÉ
RÉORIENTATION DES AIDES DE L'ETAT VERS LA VALORISATION



Sur les cinq dernières années, le marché local n'a cessé de prendre de l'importance. Pas seulement pour le seul motif d'assurer une trésorerie immédiate pour les agriculteurs, mais aussi pour manque de soins apportés à la qualité des fruits

Liberté ne veut pas dire anarchie. C'est l'enseignement tiré des travaux de la dernière assemblée générale de la Fédération interprofessionnelle de la filière agrumicole (Maroc-Citrus). «La crise à laquelle est confronté l'export des agrumes a le mérite de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un plan d'action», se félicite Ahmed Darrab, secrétaire général de l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc (Aspam). Perte de parts de marché en Europe, allongement des délais de paiement, érosion des prix aussi bien à l'export que sur le marché local, voilà les indicateurs de la tempête actuelle (voir notre édition du 13 mai. www.leconomiste.com).

Pour y remédier, les administrateurs de Maroc-Citrus qui regroupe l'ensemble des intervenants (producteurs, conditionneurs et exportateurs) ont décidé, après de longs débats tenus à Casablanca et Agadir, de procéder à la réorganisation de la filière. Une réorganisation qui sera basée sur «la régulation du marché en termes de volumes, de qualité des produits et, éventuellement, la définition, à titre indicatif, des prix de mise en vente», révèle Darrab. A cet effet, le comité interprofessionnel des agrumes aura pour mission de définir les paramètres de cette politique et d'en assurer le suivi. «Et ses propositions seront exécutoires», est-il souligné. Autre mesure phare, les professionnels vont demander au gouvernement de réorienter le soutien prévu dans le contrat-programme à d'autres actions jugées prioritaires pour le développement des exportations. Pour le moment, les objectifs de cette convention ont été quasiment atteints pour ce qui est du rajeunissement et de l'extension des plantations. Et le niveau de 2,9 millions de tonnes sera à portée bien avant l'échéance de 2018, puisque les 30.000 ha nouvellement plantés vont entrer en pleine production d'ici deux années. Reste bien évidemment à rééquilibrer le profil variétal du verger agrumicole où la dominance revient aux petits fruits. Mais le plus urgent est le développement de l'export et de la commercialisation.

D'où la demande de l'interprofession de canaliser les aides de l'Etat sur la valorisation et la mise en place de plateformes commerciales sur les marchés d'exportation, à commencer par ceux de l'Union européenne. «L'objectif est de se repositionner sur ces marchés où l'origine Maroc n'opère plus», rappelle le secrétaire général de l'Aspam. Des plateformes à même d'assurer la qualité des fruits et de permettre la pénétration des circuits modernes de distribution, est-il précisé. Le même schéma est également proposé pour le traitement des marchandises au niveau local. La plupart des stations de conditionnement sont de petite taille et ne disposent pas de chambres frigorifiques pour la préservation de la qualité des fruits. Or, le contrat-programme n'encourage pas l'investissement dans des unités de taille critique. Pour le moment, le conditionnement ne capte que 10% de l'investissement dans la filière agrumicole. Ces stations vont aussi être mises à contribution pour servir le marché local dans de bonnes conditions de qualité et de prix. Avec ce plan que l'interprofession compte déployer dès la prochaine campagne, la crise actuelle sera désamorcée grâce au retour sur les marchés traditionnels. «Et même le marché américain sera renforcé», anticipe un exportateur. Dans le pipe, il y a également le lancement d'actions d'encadrement des agriculteurs et le développement de la R&D.

Source: <http://www.leconomiste.com/20/05/2014>